CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE DEUX

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 3

OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-602/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Communiquer avec les membres du répondant local et les inviter à participer au présent OCOM.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour la présente leçon, car il permet d'attirer l'attention des cadets sur le rôle et les responsabilités du répondant local et de présenter la matière de base au sujet du répondant local du corps de cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure de reconnaître le rôle et les responsabilités du répondant local.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets reconnaissent le rôle et les responsabilités du répondant local car la Ligue navale du Canada (LNC) est associée au ministère de la Défense nationale (MDN) pour parrainer le Programme des Cadets de la Marine. Les cadets devraient connaître le rôle que joue la Ligue navale du Canada dans ce partenariat.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Définir « répondant » et comité répondant/succursale**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

RÉPONDANT

Pour le corps de cadets, un répondant est l'organisme ou les personnes qui, au nom du Chef d'état-major de la Défense et conjointement avec les Forces canadiennes (FC) et le répondant-superviseur, assument la responsabilité de l'organisation et de l'administration du corps de cadets.

SUCCURSALE LOCALE DE LA LNC

Une succursale est un comité de soutien de travail, membre de la LNC et supervisée par elle, établi à un corps de cadets et qui est composé de personnes qui sont approuvées, enregistrées et sélectionnées conformément à la politique de la LNC pour remplir les fonctions nécessaires au soutien du corps de cadets.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Qu'est-ce qu'un répondant?

Q2. Qu'est-ce qu'une succursale de la LNC?

Q3. Quelles lignes directrices ou politiques les membres de la succursale de la LNC doivent-ils suivre pour devenir membres?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Dans le cadre du corps de cadets, un répondant est l'organisme ou les personnes qui, au nom du Chef d'état-major de la Défense et conjointement avec les Forces canadiennes (FC) et le répondant-superviseur, assument la responsabilité de l'organisation et de l'administration du corps de cadets.

R2. Une succursale de la LNC est un comité de soutien de travail, membre de la LNC et supervisée par elle, établi à un corps de cadets pour remplir les fonctions nécessaires au soutien du corps.

R3. Les membres de la succursale de la LNC doivent être approuvés, enregistrés et sélectionnés conformément à la politique de la LNC.

Point d'enseignement 2 **Décrire l'organisme responsable local**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

SUCCURSALE LOCALE DE LA LNC

Aux échelles provinciale et nationale, la LNC collabore avec le MDN pour assurer la structure, les conseils et les ressources nécessaires au soutien de chaque corps de Cadets de la Marine. La LNC agit comme répondant principal pour tous les corps de Cadets de la Marine au Canada, en passant par les succursales locales désignées pour chaque corps de cadets. Chaque corps de cadets doit avoir une succursale locale afin d'être exploité conformément à la Loi sur la défense nationale (LDN).

La succursale locale est composée de bénévoles civils qui doivent effectuer diverses tâches et prendre diverses responsabilités pour le corps de cadets. La succursale locale peut être composée de parents ou d'un groupe de personnes qui appartiennent à une même organisation, comme une succursale de la Légion royale canadienne ou un Lions Club local.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



À ce stade-ci, on devrait discuter de la succursale locale de la LNC avec les cadets. On devrait faire savoir aux cadets, les personnes qui occupent les postes de direction (président, vice-président, trésorier et secrétaire). Il est recommandé d'inviter ces personnes au corps de cadets pour le présent OCOM.

Voici une liste des postes du comité exécutif et les principales responsabilités qui sont rattachées à ces postes.

Président de la succursale. Le président de la succursale est l'officier supérieur de la LCN à la succursale et il est responsable de toutes les activités et les fonctions de la succursale. Tous les membres de la succursale doivent tenir le président au courant de leurs activités, et le président, à son tour, doit renseigner la succursale au sujet des activités de la succursale.

Vice-président. Le vice-président assiste le président et agit en son nom pendant son absence.

Secrétaire. Le secrétaire est responsable de tenir à jour tous les dossiers de la succursale et de s'occuper de la correspondance. Pendant les réunions de la succursale et les réunions générales, le secrétaire est responsable de rédiger le procès-verbal.

Trésorier. Le trésorier est responsable de tenir tous les dossiers financiers et de traiter les transactions. Toutes les dépenses doivent être enregistrées à des fins de budgétisation et de communication de l'information financière.

Vice-président des Cadets de la Marine. La vice-présidence des Cadets de la Marine est occupée, dans la plupart des cas, lorsqu'un comité parraine plus d'un corps de cadets et/ou un corps de cadets de la Ligue navale. Dans ce cas, le vice-président des Cadets de la Marine constitue le lien principal entre la succursale et le corps de cadets.

RÉPONDANTS SECONDAIRES

Certains corps de cadets ont un répondant secondaire qui peut aider à effectuer des tâches comme les campagnes de financement pour le corps. Les répondants secondaires se constituent normalement en les organisations suivantes, sans s'y limiter : un comité de parents, une Légion royale canadienne, un Lions Club, ou un Rotary Club. Ces organisations peuvent faire des dons annuels au corps de cadets en passant par la succursale de la LNC.

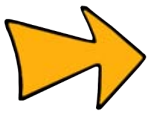

Un comité de parents est normalement composé de parents de cadets actuels ou anciens du corps de cadets. Ces parents joignent leurs efforts pour collecter des fonds supplémentaires pour les activités du corps de cadets.

La Légion royale canadienne est la plus importante organisation d'Anciens combattants et de service communautaire au pays, et elle contribue avec des millions de dollars et des heures de bénévolat pour aider les Canadiens et Canadiennes, particulièrement les Anciens combattants, les aîné(e)s et les jeunes.

Les Lions Clubs constituent la plus grande organisation de club philanthropique au monde et elle est d'envergure internationale.

L'objectif principal d'un club Rotary est de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. Avec qui la LNC collabore-t-elle pour offrir du soutien à tous les corps de Cadets de la Marine?

Q2. Qui est le répondant principal de chaque corps de cadets?

Q3. Quelle est le rôle principal du président de la succursale?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Le MDN.

R2. La succursale locale de la LNC.

R3. Le président de la succursale est l'officier supérieur de la LCN à la succursale et il est responsable de toutes les activités et les fonctions de la succursale.

Point d'enseignement 3 — **Expliquer le rôle et les responsabilités du comité répondant/de la succursale**

Durée : 10 min — Méthode : Exposé interactif



Discuter du rôle et des responsabilités en utilisant des exemples propres au corps de cadets.

RÔLE DE LA SUCCURSALE DE LA LNC

La succursale a le rôle de s'assurer que les responsabilités sont assumées conformément au protocole d'entente, pour que le programme de cadets au Canada soit mis en œuvre correctement et efficacement.

RESPONSABILITÉS DE LA SUCCURSALE DE LA LNC

Organiser des activités de financement

La succursale a la responsabilité d'organiser des activités de financement en collaboration avec le commandant du corps de cadets. La succursale doit produire des rapports annuels lorsque la loi l'exige.

Recruter des cadets

La succursale a la responsabilité d'organiser des campagnes dans la communauté locale pour inciter des cadets à devenir membres du corps de cadets.

Attirer des officiers au corps de cadets

La succursale a la responsabilité de diriger des campagnes locales pour inciter des candidats éventuels dans la communauté à devenir membre du Cadre des instructeurs de cadets (CIC) et des instructeurs civils. Cette action est dirigée en fonction des besoins confirmés par le commandant du corps de cadets.

Sélectionner des bénévoles

La succursale a la responsabilité de déterminer et de diriger le processus de sélection des bénévoles éventuels. La succursale a la responsabilité d'achever le processus et de fournir les résultats à la succursale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Fournir des bureaux et des installations de formation adéquats

La succursale est responsable de fournir le bureau et les installations de formation adéquats, lorsque le MDN ne les fournit pas. Cela doit comprendre les exigences en matière d'assurance, au besoin.

Participer à des nominations de cadets à des rangs supérieurs

La succursale est responsable de fournir un membre qui participera au processus de sélection de cadets supérieurs à des rangs de maître de 1re classe (m 1), premier maître de 2e classe (pm 2) et premier maître de 1re classe (pm 1).

Participer à des sélections pour le CIEC/les échanges

La succursale est responsable de coopérer avec le commandant du corps de cadets pour promouvoir les cours d'été et les échanges, et pour participer au processus de sélection connexe, conformément aux ententes entre la succursale et le MDN et à leurs responsabilités.

Participer à des sélections pour les distinctions honorifiques

La succursale est responsable de participer au processus de sélection conjoint pour les distinctions honorifiques de la ligue et de lancer le processus de sélection pour les prix propres à la ligue.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

Q1. Quel rôle joue la succursale dans les activités de financement?

Q2. Qui a la responsabilité de recruter les officiers du CIC, les instructeurs civils et les cadets pour le corps de cadets?

Q3. Qui a la responsabilité de fournir le bureau et les installations de formation?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. La succursale a la responsabilité d'organiser des activités de financement en collaboration avec le commandant du corps de cadets.

R2. La succursale de la LNC.

R3. La succursale de la LNC.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

Q1. Qu'est-ce qu'un répondant?

Q2. Quels sont les postes de direction de la succursale?

Q3. Qui a la responsabilité de sélectionner les bénévoles?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Pour le corps de cadets, un répondant est l'organisme ou les personnes qui, au nom du Chef d'état-major de la Défense et conjointement avec les Forces canadiennes (FC) et le répondant-superviseur, assument la responsabilité de l'organisation et de l'administration du corps de cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

R2. Le président, le vice-président, le trésorier, le secrétaire de la succursale, et parfois le vice-président des Cadets de la Marine.

R3. La succursale de la LNC.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La LNC collabore avec le MDN pour s'assurer que le corps de Cadets de la Marine possède toutes les ressources nécessaires pour réaliser le programme de manière efficace. Il est important que les cadets connaissent le rôle des succursales de la LNC parce que ces bénévoles travaillent fort pour soutenir chaque unité de cadets locale. Le corps des Cadets de la Marine ne pourrait pas fonctionner sans les efforts de la succursale locale.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM peut être enseigné par un membre de la succursale locale de la LNC. Le conférencier doit être informé sur les PE avant le début de la leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-040 2005-113124 D Cad. (2005). *Memorandum of Understanding Between the DND and the Leagues.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

C1-068 NL (105) E. Stewart, R.G., CD. (2002). *Guide for Local Branches (Part One)*. Ottawa, ON, Ligue navale du Canada.

C1-069 NL (106) E. Stewart, R.G., CD. (2002). *Guide for Local Branches (Part Two)*. Ottawa, ON, Ligue navale du Canada.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PF-002/A-CR-CCP-602-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.